

COMMUNE DE BRUEBACH

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 08 février 2024 à 19h30

Sous la Présidence de Monsieur Gilles SCHILLINGER, Maire

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - M. Luc RIEFFEL - M. Jean-Baptiste IDCZAK - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND

Absent excusé et non représenté : Mme Brigitte ESTERMANN

Absent non excusé : /

Ont donné procuration : Mme Priscille BAKAJ à M. Jean-Baptiste IDCZAK

Les membres du Conseil Municipal ont adopté les délibérations suivantes :

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Caroline MULLER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

2. Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Finances

3.1. Budget communal - Investissement avant le vote du Budget Primitif 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

3.2. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la rénovation énergétique de notre mairie : travaux de remplacement des fenêtres et des portes de la mairie

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

3.3. Régularisation foncière : Acquisition des parcelles cadastrées section 26 n° 186/85 - 187/86 et 224/85

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4. Mulhouse Alsace Agglomération

4.1. Convention de prestation de services avec Mulhouse Alsace Agglomération pour l'exercice de la compétence eau

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4.2. Modification des statuts de Mulhouse Alsace Agglomération : changement de siège et possibilité pour l'agglomération de passer ou d'exécuter des marches pour le compte de communes membres de groupements de commande

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

5. Personnel communal : Approbation de l'état du personnel (= tableau des effectifs/des emplois)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6. Chasse : Désignation de l'estimateur de dégâts de gibier rouge

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

7. Travaux : Débroussaillage des chemins et des rues sur le ban communal

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 21h45.

Le Maire,
Gilles SCHILLINGER



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Gilles Schillinger", written over a horizontal line.

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la Commune de Bruebach <https://bruebach.fr>